

Présents :

ASSELIN Marine (Uni. Lorraine) - MA
BIONDI Olivier (Uni. Evry) - OB
BOREL Benoit (Uni. Limoges) - BB
DANTHONY Sarah (Uni. Avignon) - SD
DEBEVE Justin (ANESTAPS) - JD
DEROCHE Thomas (UP-Saclay) - TD
DUGUE Benoît (Uni. Poitiers) - BD
DUPUY Olivier (Uni. Poitiers) - OD
FABRE Claudine (Uni. Lille) - CF
FLORE Patrice (Uni. Grenoble) - PF

GERNIGON Marie (UP- Saclay) - MG
LACROIX Justine (Uni. Limoges) - JL
LE CUILIER Maxime (UP- Saclay) - ML
LECONTE Pascale (Uni. Caen) - PL
MAILLOT Pauline (UP-Cité) - PM
MENDELSON Monique (Uni. Grenoble) - MM2
MIGUET Maud (Uni. Orléans) - MM
PERROT Alexandra (UP- Saclay) - AP
PRIEUR Fabrice (Uni. Orléans) - FP
REBOT Nancy (Uni. Orléans) - NR

Début : 10h10

Fin : 16h30

1. Introduction et Présentations

Introduction Patrice Flore et Thomas Deroche

- ➔ Objectifs de ces ateliers de l'AFAPA
- ➔ Présentation du programme de la journée
- ➔ Présentation du bureau de l'AFAPA
- ➔ Annonce des JEFAPA 2026 à Grenoble
- ➔ Présentation de la *Graduate School* de Paris-Saclay
- ➔ Liens AFAPA et CNAPAS / SFP-APA / C3D STAPS
- ➔ Rappels sur le décret 2016

Tour de table, présentation des différents participants.

Rappel des missions de l'AFAPA (avant tout au service des étudiants)

Ci-dessous, sont présentés les résultats issus de l'enquête en ligne, conduite en lien avec la thématique de la journée : « **Les modalités pour intégrer ou valider une formation de Licence ou de Master STAPS mention APA-S** ».

Présentation du profil des 30 répondants à l'enquête, avec 43% de RP (responsables pédagogiques) L3 APA-S et 43% de RP Master APA-S.

2. Atelier 1 : Accès à la Licence APA-S

- **Etes-vous impliqué dans le processus de formation continue mention APA-S ?**

23 OUI / 7 NON

- **Quels prérequis nécessaires à une entrée en L2 APA-S sans diplôme STAPS ?**

15 OUI / 8 NON

Echanges sur la pertinence d'intégrer les étudiants hors parcours STAPS en L2 APA-S plutôt qu'en L3 APA-S, notamment les BPJEPS ou les DEUST qui ne présentent pas le niveau académique requis pour intégrer la L3 APA-S.

A noter que la L3 APA-S est très spécialisée APA-S par rapport au L2, il apparaît donc prudent de ne pas intégrer les étudiants inexpérimentés en L3 APA-S. Le passage par la L2 APA-S semble pertinent.

- **Quels prérequis nécessaires à une entrée en L3 APA-S sans diplôme STAPS ?**

18 OUI / 5 NON

Nécessité de présenter une expérience suffisante en APA-S ou dans le domaine sport / santé et/ou sport sur ordonnance et ou sport : handicap.

Beaucoup d'exams de dossiers se font au cas par cas.

TD : QUID des étudiants qui veulent intégrer la L3 APA-S pour une poursuite d'études en Master Recherche, avec une excellence scientifique / académique dans d'autres domaines connexes : santé / biologie / psychologie / neurosciences ?

TD / NR / MG / PM / PL : Echanges intéressants sur cet aspect d'accès à la L3 APA-S dans un enjeu de recherche, qui correspond à une formation professionnalisante.

Possibilité de proposer aux étudiants L3 APA-S de réaliser un stage pro en structure avec réalisation d'une étude recherche, et donc un mémoire pro orienté/formaté recherche (ex : Orléans, Caen).

Possibilité aussi de réaliser un stage recherche supplémentaire.

NB : la L3 APA-S est adossée à une fiche RNCP avec des compétences spécifiques liées à l'exercice du métier d'EAPA qui donne délivrance d'un supplément au diplôme. Les étudiants titulaires d'une L3 APA-S doivent donc posséder / maîtriser ces différentes compétences.

Cela pose la question de : jusqu'où peut-on ouvrir l'accès à la L3 APA-S aux étudiants hors STAPS sous réserve que le niveau académique est très bon ?

CF : Attention à un niveau académique bon ou très bon car les formations purement disciplinaires sont très spécifiques à un domaine, contrairement à nos formations STAPS pluridisciplinaires, c'est donc normal que les étudiants non STAPS affichent un niveau académique ou scientifique de meilleur niveau dans une discipline spécifique.

CF : L'aspect sécuritaire de l'encadrement des publics constitue un enjeu majeur, d'où la nécessité d'avoir une formation à l'encadrement des publics spécifiques.

PM : différence entre stage de L3 APA-S et stage de recherche interventionnelle (RI). La RI est plus en niveau Master. Le stage L3 APA-S doit nécessiter de maîtriser des compétences professionnelles avant tout.

SD : le stage et le mémoire L3 APA-S doivent engager l'étudiant dans une démarche scientifique.

PL : intégration d'étudiants étrangers en L3 APA-S, avec des diplômes soi-disant STAPS ou enseignement, sous justificatif d'un projet de Master Recherche et PhD. Sauf que ces étudiants se retrouvent en difficulté dans la formation et dans l'encadrement des publics, sur les aspects pédagogiques et sécuritaires notamment.

=>PF : attention à ne pas mettre en difficulté ces étudiants étrangers sur les lieux de stage

Quelques préconisations :

⇒ **Demande d'entrée en L3 APA-S avec une L2 STAPS non APA-S** : nécessité de faire un stage en APA de découverte à minima 70 heures (15 jours) pour montrer sa motivation pour cette filière et découvrir que cette filière convient au nouveau projet professionnel envisagé : les étudiants ont jusqu'au 31 août de l'année d'inscription pour faire des stages.

⇒ **Demande d'entrée en L3 APA-S sans diplôme STAPS** : nécessité de faire un stage en APA ou démontrer une expérience attestée dans l'encadrement de l'APA ou détenir un diplôme fédéral dans le sport et le handicap.

Ces exigences sont aussi valables pour le parcours recherche (mais très souvent demandé qu'au niveau master) car la fiche RNCP licence précise bien que le futur diplômé doit encadrer en toute sécurité son groupe, rien n'empêche l'étudiant dans son rapport de stage, de l'orienter recherche si c'est le parcours visé.

- **Dans le cas d'une demande de transfert L2 hors APA-S, acceptez-vous une inscription directe en L3 APA-S ?**

BB : Proposition à ces étudiants de repasser par le L2 APA-S avant d'accéder au L3 APA-S, pour avoir une première initiation à l'encadrement de public, comme la majorité des répondants à l'enquête (n = 12).

Etudiants issus d'une L2 EM ou L2 ES, c'est envisageable. Si dossier académique de qualité, avec un engagement sérieux (entretien éventuel).

PL : étudiants qui ont déjà une L3 STAPS (ES, EM), et qui viennent chercher une double licence, double compétence.

CF : possibilité pour l'étudiant qui souhaite se réorienter ou avoir un transfert de faire un stage complémentaire pour montrer son engagement et sa motivation en APA-S, faire la preuve.

NR : est-ce que toutes les L2 APA-S ont des UE spécifiques APA-S ? Car cela joue sur l'acceptation des étudiants L2 hors APA-S en L3 APA-S ou pas. Quand la L2 APA-S est très colorée APA-S, il est difficile d'accepter un étudiant n'ayant pas suivi cette L2 APA-S.

Ex : Paris-Cité (PM), la L2 APA-S est très colorée L2 APA-S depuis quelques temps, avec 2 stages de 70h en APAS et des cours sur les publics spécifiques.

Ex : Orléans : 70h de stage APA-S (observation et co-intervention)

Quelques préconisations :

➡ **Transfert de STAPS vers STAPS APA-S :** possible, si :

- démonstration par l'étudiant qu'il est engagé dans le milieu associatif Sport-Handicap ou Sport-Santé alors qu'il a un parcours EM ou ES
- ou stage à effectuer avant inscription en STAPS APA-S
- ou donner les équivalences des UE génériques et imposer de passer les UE spé : dans ce cas c'est un contrat pédagogique qui est à mettre en place.

• **Validez-vous une demande de VAE Licence APA-S sans aucune formation STAPS ?**

Majorité NON (100% ou presque)

JD : Attention aux formations complémentaires sport-santé, APA, de 40-50h.

JL : souvent des BPJEPS concernés.

PL : cas des ETAPS ou éducateurs sportifs qui encadrent depuis des années des publics spécifiques, avec des limitations légères. On accorde souvent une validation partielle de la VAE, avec nécessité de valider des modules ou des compétences en plus. L'expérience professionnelle ne suffit pas. C'est beaucoup du cas par cas. Les connaissances pluridisciplinaires et scientifiques font aussi partie de la formation APA-S.

Quelques préconisations :

➡ **Le diplôme délivré de Licence APA-S est universitaire donc pas de validation totale par VAE**, mais demander un travail théorique en lien avec la pratique du professionnel sur une problématique de son choix qui sera à illustrer obligatoirement par de la recherche scientifique pour « universitariser » la formation du professionnel et enrichir son esprit critique.

Le dossier devrait prendre en compte les compétences suivantes :

- évaluation diagnostique,
- savoir planifier / programmer et piloter un cycle d'APA,
- analyse critique scientifique de ses résultats par rapport à la problématique.

➡ **Pour les candidats les plus éloignés ou jeunes sur le marché**, demander en plus du dossier précédemment détaillé, la validation de certaines UE spécifiques de la maquette L3 APA-S.

3. Atelier 2 : Accès au Master APA-S

- **Etes-vous impliqué dans le processus d'entrée en Master APA-S ?**

19 OUI / 11 NON

- **Quels sont vos critères de sélection postés sur la plateforme MonMaster (accès M1 APA-S) ?**

Les éléments qui ressortent :

- Niveau académique / notes ++
- Titulaire d'une L3 APA-S : 10

PL : attention, beaucoup ignorent que le Master APA-S ne donne pas les prérogatives L3 APA-S.

CF : les notes et le niveau académique ne suffisent pas.

JD : idée d'accompagner dès le L1 à préparer leur projet professionnel et leur insertion professionnelle.

NR : impact du stage L3 APA-S sur le choix de poursuivre en Master APA-S.

PF : le fait de ne pas avoir de L3 APA-S a un impact sur la poursuite en Master APA-S. Difficultés sur les lieux de stages qui nécessitent que l'étudiant fasse sa propre intervention au service de son ingénierie. Une étudiant non titulaire de la Licence qui entre en Master pourrait être perçu « comme un ingénieur des travaux finis »

PL : Les titulaires L3 APA-S poursuivent souvent en Master APA-S pour compléter leur compétences et connaissances et optimiser leur recrutement en tant qu'EAPA.

BB : Limoges : pas catégorique sur le fait d'être titulaire d'une L3 APA-S, pour accéder au Master APA-S pour concevoir ou coordonner des projets.

Justine : Master APA-S n'a pas les prérogatives L3 APA-S.

PL : pour concevoir / programmer / coordonner des programmes en APAS, il faut connaître le terrain et de l'expérience d'encadrement en APA.

BD : pas inintéressant d'avoir des profils multiples

NR : ces profils atypiques prennent la place d'autres étudiants ayant un cursus adapté (car les places sont limitées sur MonMaster).

MG : des conventions avec des écoles paramédicales par exemple, ont donné lieu à des glissements.

PM : quel est votre point de vue sur les LP (licence professionnelle) ?

Limoges prend ces LP en L3 APA-S mais passent très souvent au rattrapage par contre les autres universités ne les prennent pas en Master (sauf éventuellement après plusieurs années d'expérience).

TD : convention avec kinés / paramédicaux. Demande du ministère de participer à l'universitarisation des professionnels de santé. Injonction ministérielle. Qu'est-ce qu'on fait de ces étudiants ?

MG : pas forcément révélateur des réalités régionales.

NR : Orléans : 1^{ère} école universitaire de MK, ils sont à l'université.

PF : accès au Master APA-S bloqué pour les MK à Grenoble, mais ils peuvent aller vers d'autres Masters.

CF : pourquoi les MK veulent un master APA-S pour accéder à la recherche ? Dans l'idéal, il faudrait créer un master 91 et 74 sections CNU.

PL : dérangeant de donner accès au Master APA-S à des kinés, qui n'intègrent de leur côté pas de STAPS APA-S en cours de DE MK. Y'a pas de donnant-donnant.

SD : il y a des risques à trop ouvrir aux paramédicaux

MM : quid de l'accès des kinés en Master APA-S ?

MG : pas de réciprocité entre STAPS APA-S et paramédicaux.

NB : Entrée des kinés de droit en Master APA-S restera au cas par cas et université dépendant : pas de consensus.

Quelques préconisations :

➡ De façon générale ce qui compte pour accéder au Master APA-S :

- Niveau académique / notes,
- Titulaire d'une L3 APA-S,
- Projet professionnel.

A noter qu'en général, le Master est surtout envisagé par les étudiants comme un complément de la Licence APA-S en termes d'expérience et de compétences. Ils ont du mal à se projeter en tant que « cadre » malgré un accompagnement dans leur cursus.

➡ **Pour les titulaires d'une Licence professionnelle** : pas d'accès direct en Master APA-S car niveau académique insuffisant, les diplômé.es peuvent revenir en VAE/VAP plusieurs années après ou passage obligé en L2 ou L3 APA-S.

- **Utilisez-vous d'autres critères de sélection pour les plateformes e-candidat / études en France ?**

NON 19 / OUI 2

Ce qui ressort le plus :

- Pour les étudiants étrangers : niveau de français B1 ou B2 a minima
- Coursus antérieur adapté à une poursuite en Master APA-S
- Alternance

CF : Difficulté d'intégrer des étudiants étrangers directement en Master APA-S, car aucun diplôme étranger ne présente une équivalence L3 APA-S.

PF précise qu'au Maroc et au Liban certaines universités délivrent des Licences APA-S

NR : ces étudiants-là viennent pour chercher la mention APA-S.

JD : reconnaissances européennes diplôme équivalent à la Licence APA-S (ex : étudiants espagnols).

Valoriser leur niveau et le diplôme acquis.

JD : si les stages Master APA-S sont idem qu'en L3 APA-S, c'est le serpent qui se mord la queue.

NR : le stagiaire Master APA-S amène quelque chose de différent, d'innovant.

PL : à Caen, on limite la PEC APA en stage Master APA-S à 50% du temps de stage, sinon, on risque d'invalider.

Quelques préconisations :

➡ **Pour les étudiants étrangers souhaitant intégrer un Master APA-S en France :**

- attester d'une reconnaissance européenne du diplôme équivalent à la Licence APA-S,
- ou si non, attester d'un encadrement d'un public spécifique à minima de 300h et des notions théoriques en psychopathologie / physiopathologie, bénéfiques/risques des AP sur la santé ...

- **Acceptez-vous une inscription en Master 1 APA-S sans validation d'une Licence APA-S ?**

7 OUI / 12 NON

Réponses données :

- Masseur-kiné = 5
- Diplôme paramédical = 5
- Autre Licence STAPS = 2
- Licence Psycho / SDV = 1
- Ergonome = 1

- **Si oui, avec quelles compétences attendues pour une entrée directe en M1 APA-S sans Licence APA-S ?** 7 OUI/ 12 NON

Réponses données :

- Projet en lien avec la gestion / le développement de projet en APA = 3
- Avoir la carte pro pour encadrer l'APA (ex : kiné, ergothérapeute, psychomotricien) = 2
- Intérêt accru pour la recherche = 2
- Connaissance de l'APA et avoir une structure d'accueil = 1

- **Etes-vous impliqué dans le processus de formation continue / VAE de niveau Master APA-S de votre établissement ?**

14 OUI / 16 NON

Les dernières questions sur les modalités de validation d'un diplômes de Master APA-S sont alambiquées, et les réponses sont divergentes entre M1 et M2 APA-S.

- Sans aucune formation STAPS : pas de validation du Master APA-S en VAE : quasi tous
- Sans mémoire : pas de validation du Master APA-S en VAE : quasi tous

Quelques préconisations :

➡ **Pour les étudiants demandant une validation de Master APA-S par VAE :**

- validation totale non envisageable
- rédiger et soutenir à minima un mémoire niveau Master afin d'universitariser le diplôme, et vérifier les compétences académiques du candidat.

4. Atelier 3 : Socle Commun Formation Licence APA-S

Missions de l'EAPA : la prévention primaire apparait dans la définition et donc une discussion se fait autour de cette mission (ex : personnes âgées, femmes enceintes).

- **Avez-vous connaissance du socle commun de formation de la Licence APA-S ?**

27 OUI / 3 NON

- **Utilisez-vous ce socle commun pour l'élaboration de vos maquettes ?**

25 OUI / 7 NON

- **Votre Licence APA-S sous sa forme actuelle répond-elle à ce socle commun ?**

Sur 30 répondants, la majorité (22) disent respecter le socle commun en grande partie (= à 75%), et 7 à 100%. Ce qui semble positif, mais à l'échelle nationale et de toutes les formations APAS, qu'en est-il ? Est-ce représentatif ?

5. Conclusion générale

1) Définir et adopter des critères communs pour l'évaluation des dossiers VAE.

2) Prolonger l'enquête auprès de responsables pédagogiques APA-S en reformulant quelques questions.